



# Journées Enfant Malade

## Le Personnel Sol lésé

Le 13 novembre 2024

Dans notre entreprise, il existe « des Journées Enfant Malade » avec un quota qui varie selon la composition familiale.

**Or, depuis Transform 2015, le Personnel SOL ne dispose que d'1 seule journée, communément appelée « journée JOKER » sans justificatif, contre 6 auparavant.**

La Direction n'a jamais révisé cette mesure, malgré nos nombreuses demandes. Cette décision affecte les salariés parents d'enfants de moins de 16 ans, et encore plus ceux en situation de monoparentalité, déjà confrontés à la difficulté de concilier seuls, vie professionnelle et responsabilités familiales.

**Nous sommes nombreux à être affectés par les déserts médicaux, à faire face à des médecins généralistes débordés induisant l'impossibilité d'obtenir un rendez-vous dans des délais raisonnables. Est-il acceptable de surcharger les urgences afin d'obtenir un justificatif ?**



**L'hiver fait son retour avec son lot de virus et de problèmes de santé saisonniers. La Direction doit écouter et prendre en considération les difficultés rencontrées par les salariés confrontés à ces situations délicates.**

**LE QUOTA DE JEM SANS JUSTIFICATIFS DOIT ÊTRE REVU !**

**Vos élus et représentants UNSa-Aérien AF**

**Rejoignez-nous !**



unsa-aerien.fr